

Commune de **GESVES**



Wallonie

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

(1) Le/les demandeur(s) est/sont Sébastien-Perrine JORET-DELLIS demeurant Rue de la Sapinière 30 à 5340 Gesves.

Le terrain concerné est situé Rue de la Sapinière, 30 à 5340 Gesves et cadastré division 1, section A n°19G7

Le projet consiste en la Extension d'une habitation unifamiliale avec lucarne en toiture, et présente les caractéristiques suivantes (2) : Ecarts GCU et PUR

- Hierarchy des volumes: gabarit inférieur des volumes secondaires;
- Hauteur sous gouttière;
- Lucarne (chien assis);

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (3) de 9h à 12h à l'adresse suivante : GESVES, Service Urbanisme Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves, sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M Kok (4) téléphone : 083 670335, mail : urbanisme@gesves.be , dont le bureau se trouve au Service Urbanisme

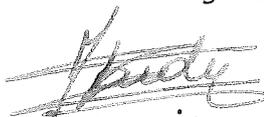
**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/10/25 au 09/11/25 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gesves.be

A GESVES, le 06/10/2025

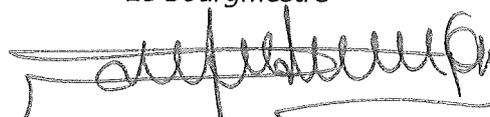
Pour le Collège,

*La Directrice générale*

  
Marie-Astrid HARDY



*Le Bourgmestre*

  
Martin VAN AUDENRODE

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarter de ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.